

Mesures pratiques pour lutter contre la consommation du narguilé dans les lieux publics

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-06-2010 20:47:54

Les autorités locales ont pris des mesures pratiques visant à lutter contre la consommation du narguilé dans les lieux publics, et ce en promulguant des lois interdisant sa consommation dans les cafés et restaurants, sous peine de fermeture, a affirmé le ministre de l'Intérieur, M. Taieb Cherkaoui.

Intervenant lors de la séance des questions orales, mardi à la chambre des représentants, le ministre a indiqué que ces décisions se justifient par le fait que la consommation du narguilé est souvent assortie de comportements attentatoires à la morale et à la santé publique, faisant savoir qu'en 2009, il a été procédé à l'arrestation de 667 personnes et à la saisie de 783 narguilés, de même que 241 cafés ont été fermés depuis début 2009, pour consommation de narguilé.

Dans sa réponse, lue en son nom par le ministre de la communication, porte-parole du gouvernement, M. Khalid Naciri, le ministre a souligné que ces campagnes ont porté leurs fruits, en ce sens que durant les cinq premiers mois de l'année en cours, les arrestations n'ont pas dépassé les 70 et les saisies de narguilé 46.

Les services de sécurité veillent à assurer une surveillance très étroite de ces zones, à travers la multiplication des rondes et le renforcement des contrôles de ces endroits par les brigades de mineurs, relevant de la police judiciaire.

Depuis la promulgation, le 29 avril 1991, de la loi interdisant l'usage et la publicité du tabac dans certains endroits, a rappelé le ministre, les différentes préfectures et provinces du Royaume ont décidé des mesures préventives visant à lutter contre l'usage du tabac dans les lieux publics, à travers notamment des activités visant à sensibiliser contre les méfaits de la consommation du narguilé dans les lieux publics.

Il a, dans ce sens, mis en avant les efforts déployés par l'association Lalla Salma de lutte contre le cancer (ALSC), qui a adopté un programme intégré avec pour objectif majeur la sensibilisation contre les méfaits du tabagisme, à travers l'organisation d'activités éducatives et pédagogiques, outre l'accompagnement des entreprises dans leurs stratégies anti-tabac au profit des employés.

M. Cherkaoui a, à cet égard, indiqué que ce programme, actuellement mis en oeuvre par les ministères de la Santé et de l'Education nationale, est en phase de généralisation aux établissements scolaires et reste ouvert à toutes les entreprises, administrations publiques et institutions qui désirent l'adopter.

MAPF